



UN BESOIN
DE PARLER ?

UN SENTIMENT
DE MAL-ÊTRE ?

UNE EXPÉRIENCE
TRAUMATISANTE ?

**LES PSYCHOLOGUES DE L'UNITÉ DE SECOURS PSYCHOLOGIQUE
SONT À VOTRE ÉCOUTE.**

03 85 35 37 07

24H/24 - 7J/7

Prendre soin des autres... C'est d'abord prendre soin de soi.
Soyez à votre écoute !



Les psychologues de l'unité de secours psychologique du SDIS de Saône-et-Loire vous apportent un accompagnement en toute discrétion dans le respect du secret professionnel.

Cet espace d'expression est neutre et confidentiel.



Missions

- **Soutien psychologique** dans le cadre opérationnel et hors opérationnel.
- **Soutien psychologique** individuel (présentiel, téléphonique) et/ou collectif.
- **Formation** départementale.



Pour qui ?

Tous les membres du service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire.

- Sapeurs-pompiers professionnels.
- Sapeurs-pompiers volontaires.
- Agents administratifs, techniques et spécialisés.



Pourquoi ?

Ne sous-estimez pas des signes qui ne trompent pas.

- Suite à une intervention vécue comme **difficile**.
- Suite à des **symptômes** : souvenirs, images, cauchemars, pensées en lien avec une intervention qui vous a impacté.
- **Difficulté** d'endormissement.
- **Tristesse, anxiété, culpabilité**.
- **Irritabilité, agressivité**.
- **Repli** sur soi.
- Situation de **souffrances au travail**.
- **Conduites addictives**.
- Relations sociales et activités impactées.
- Etc.

Comment contacter les psychologues de l'unité ?

03 85 35 37 07

24H/24 - 7J/7

Si le psychologue ne peut répondre immédiatement, laissez un message vocal avec vos coordonnées pour être rappelé.



www.sdis71.fr



En caserne ou au sein d'un service, les psychologues de l'USP peuvent également venir rencontrer vos équipes et présenter leurs missions. Pour tout renseignement, contactez Céline Frouard, psychologue et coordinatrice de l'USP 71 : cfrouard@sdis71.fr